



**SYNDICAT FRANCIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE**



LA CFDT VOUS INFORME

Les conditions de travail dans les îlots comme ailleurs devront être excellentes

Pour être valide, un accord doit recueillir la signature de syndicats représentants au moins 30% sur l'établissement

*Ces 2 primes ne concernent que les nouveaux agents en mixte

*PDE (Plan de Déplacement en entreprise) qui permettrait d'obtenir un remboursement mensuel pour compenser les frais en carburant

Une compensation méritée face aux efforts supplémentaires demandés

.....
CFDT SF3C
23 rue d'Alleray 75015 Paris
Tél : 01 40 29 82 00
Fax : 01 40 29 82 10
contact@cfdt3c.org
www.cfdtsf3c.org



Le 17 Mai prochain, une nouvelle réorganisation sera mise en place. Depuis le lancement des discussions, la CFDT n'a eu de cesse de porter des revendications fortes que ce soit sur les régimes de travail, la préparation, les îlots, l'organisation du travail, etc Sujets qui ont pris encore plus d'importance étant donné le choix fait par Paris 11 du tout mixte !

Dans le cadre de ce projet, un accord d'accompagnement social (primes) est également proposé, nous vous en disons plus :

■ **Les régimes de travail : Ce sera donc un samedi sur 2 pour tous.**

Pour cette réorganisation, aucun accord sur les régimes de travail ne sera proposé car la mise en place d'un tel rythme ne nécessite pas de signature. Pour la CFDT, il sera important de regarder de très près les conséquences que ce choix aura sur les collègues en mixte. En effet, nous continuons de penser qu'un repos par semaine serait plus adapté aux mixtes au niveau de leur santé mais aussi permettrait un meilleur équilibre vie pro/vie perso.

■ **Primes d'accompagnement social :**

- ▶ **110 € pour tous : accompagner l'effort pour la mise en place.**
- ▶ **40 € pour tous : encouragement à la préparation du poste de travail.**
- ▶ **250 € TG et tri cabine : réussite examen de tri avant le 17 mai (150€ si examen entre 18 et 31 mai).**
- ▶ **250 € pour préparateurs : Apprentissage des nouveaux casiers ETF si optimale au 17 mai (150€ si optimale au 1er juin).**
- ▶ **200 € pour le passage en mixte (accord national)*.**
- ▶ **200 € pour les agents qui travailleront en mixte le samedi après-midi*.**
- ▶ **250 € pour prise de service matinale (jusqu'à 5h30).**

Pour la CFDT, l'aspect financier n'apparaît pas comme la priorité d'une réorganisation mais permet de reconnaître et de valoriser les efforts consentis par chacun. Nous avons également pu obtenir, par rapport aux précédents accords, une prime pour l'apprentissage des nouveaux casiers (ETF) ainsi qu'une prime pour les personnes en horaires matinaux même si nous espérons pouvoir avancer vers **un véritable PDE*** qui aiderait les agents, obliger d'utiliser leur véhicule, à obtenir une aide au pouvoir d'achat !

■ **Futur îlot Belleville :** Comme nous le savons maintenant, l'îlot Belleville ne sera pas disponible dès la mise en place. Cette situation va fortement peser sur l'organisation de cette équipe qui va devoir faire des allers-retours jusqu'à son intégration dans le futur PSF. La direction nous a annoncé le renfort de 2 personnes tant que cela serait utile.

La CFDT revendique une prime d'adaptabilité significative pour compenser les efforts qui seront consentis par les collègues de cet îlot ainsi que la prise en charge des repas pour les îlots lors de la première semaine.

Comme vous le voyez, cette réorganisation n'est pas semblable à toutes celles que nous avons déjà connues. De nombreuses évolutions viennent percuter vos habitudes en changeant, pour certains, des usages de travail d'au moins 20 ans ! C'est pourquoi, un suivi dès le premier jour sera nécessaire afin de remédier rapidement aux éventuels dysfonctionnements.

La CFDT sera extrêmement exigeante quant aux conditions de travail de tous et plus particulièrement des mixtes dans les îlots.